



COMMUNE DE CHAMPÉRY

Administration communale

Rue du Village 46

Case postale 54

1874 Champéry

Tél. +41 24 479 09 09

Fax. +41 24 479 09 00

www.admin-champéry.ch

commune@champéry.ch

Tarification taxe déchets selon décision du Conseil municipal du 18 juin 2018

Particuliers

Par ménage, selon la composition du ménage, **CHF 100.- HT**, montant multiplié par le nombre d'unités équivalents-habitant suivant:

Personnes	1	2	3	4	5 et +
Facteurs d'équivalence	1	1.2	1.3	1.4	1.5

Entreprises

Par entreprise et selon le genre d'activité, **CHF 100.- HT**, montant multiplié par la pondération suivante :

Catégorie 1	1
Catégorie 2	1.5
Catégorie 3	2

Ménages sans résidence permanente

Par ménage, selon la surface habitable en m², montant multiplié par une taxe forfaitaire de **CHF 1,60 HT** avec un plafond à 150m².